

Tableau de correspondance avec le Rapport Développement Durable 2016

PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	ACTIONS LABORATOIRES M&L
DROITS DE L'HOMME	
1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	- Promotion par la déclaration d'adhésion au Global Compact dans le Rapport RSE → Rapport p.4 - Charte éthique → Rapport p.13 - Partenariat SEDEX → Rapport p.14 - Programmes philanthropiques en soutien de l'activité économique des femmes au Burkina Faso → Rapport p. 25
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.	- Charte éthique et processus d'achat responsable → Rapport p.13 et 14 - Partenariat SEDEX → Rapport p.14
NORMES DU TRAVAIL	
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.	- Dialogue avec les salariés / Great place to work → Rapport p.21 - Association de salariés au sein du Groupe (ex. Le Rucher du Cade)
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	- Adhésion au GC → Rapport p.4 - Charte éthique et processus d'achat responsable → Rapport p.13 et 14
5. Abolir le travail des enfants.	- Partenariats équitables et durables → Rapport p.15 à 18 - Processus d'achat responsable et implication des fournisseurs → Rapport p.13 et 14
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.	- Promotion de l'égalité Homme- Femme avec la signature d'un contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle ; - Recrutement direct et indirect de personnes en situation de handicap ; - Partenariat durable avec l'IMS entreprendre ; - Partenariat avec Passeport Avenir pour accompagner les jeunes issus de milieux populaires dans leur réussite scolaire et professionnelle. → Rapport p.23 - Programme de mécénat Abeilles de Cocagne → Rapport p.26
ENVIRONNEMENT	
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	- Processus d'évaluation de nos produits → Rapport p.19 - Sensibilisation des salariés aux éco-gestes : éco-énergie, tri sélectif, co-voiturage... → Rapport p.8 et 9 - Programme « Sustainable Communities » et préservation de la biodiversité → Rapport p.10-11 et 15 à 18 - Mesure des émissions de gaz à effet de serre → Rapport p. 7

<p>8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche de certification ISO 14001 → Rapport p.7 - Réduction du fret aérien → Rapport p.7 - Plan de Déplacement Entreprise → Rapport p.8 - Approvisionnement des boutiques en électricité renouvelable → Rapport p.9
<p>9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche d'éco-conception: formule, pack et boutiques → Rapport p.8 et 9
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
<p>10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et sensibiliser les fournisseurs → Rapport p.14 - Formation aux achats responsables → Rapport p.13 - Charte éthique → Rapport p.13